

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Déclassé, R-Révoqué
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Déclassé
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:
 O- Ouvert sous conditions, O- Ouvert, F- Fermé, N- Non autorisé, T- En traitement

Substance extraite:

Q1	Gravier	C1	Dolomie	U1	Autre
Q2	Sable de silice	C2	Calcaire	F1	Ferme concessive
Q3	Calcaire	C3	Terre jaune	R1	Residu miniers inertes
Q4	Ferme concessive	C4	Minerai de fer	S1	Sable
Q5	Minerai de silice	C5	Terre noire	N1	Terre noire
Q6	Terre noire	C6	Toutre	T1	Toutre

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Terrain réservé à l'État ou soustrait au jalonement à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périétre urbanisé
- Terrain soumis au jalonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de recherche et d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (sans permis)
- Terrain ou le droit de jalonement et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Terrain ou l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terrains de catégorie II
- Terrains de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

- Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Nissinan de Bétiame, Essipk, Mashewash, Nutsukuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 net de 14'40" ouvert avec une variation annuelle géométrique de 0.5'
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM. Zone 18
Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

31J12	31J13	31J14
31J15	31J16	31J17
31J18	31J19	31J20

